

VERNEUR, en date du 30 novembre dernier (1892), de nommer MM. Délias Lessard et Xavier Paré, commissaires d'écoles pour la municipalité des "Craus," comté de Montmorency, en remplacement de MM. Charles Cauchon et Adolphe St. Gélais, dont le terme d'office est expiré.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 28 octobre dernier (1892) de nommer MM. Henry Mills, Benjamin Joseph Descarries et Benjamin Leduc, syndics d'écoles pour la municipalité de la Côte Saint-Paul, comté d'Hochelega.

#### *Erections de municipalités scolaires*

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Eugène de Grantham, dans le comté de Drummond, les lots numéros 17, 18, 19, 20 et les deux tiers du lot numéro 21, des 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> rangs du canton de Grantham, et les ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Village de Saint-Eugène de Grantham."

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Roch, dans le comté de L'Assomption, les lots du cadastre de la paroisse de Saint-Roch, savoir : depuis et y compris le No. 616 au No. 646, inclusivement, et les annexer à la municipalité de Saint-Lin, dans le dit comté, pour les fins scolaires.

Et si les dits lots ne sont pas annexés à Saint-Lin, qu'ils soient érigés en municipalité scolaire sous le nom de "Saint-Lin No. 2."

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

### **Bonne nouvelle!**

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que *l'Enseignement primaire* commencera, le premier janvier prochain, la publication des portraits des évêques de Québec, depuis Mgr. de Laval jusqu'à son Eminence le Cardinal Taschereau, y compris Mgr. Bégin, le coadjuteur de l'archevêque de Québec.

*L'Enseignement primaire illustré!* Comme nos abonnés vont se réjouir de cette nouvelle. Leur attente ne sera pas trompée, car les gravures que nous donnerons seront dignes des personnages dont nous reproduirons une photographie fidèle.

Ceux qui désirent profiter de cette bonne aubaine voudront bien s'abonner à notre revue avant le 31 décembre 1892.—Les abonnés retardataires devront aussi payer le

montant de leurs arrérages avant cette date.

Nous prions les amis de *l'Enseignement primaire* de faire part de notre détermination à leurs connaissances.

L'abonnement spécial aux *Portraits des évêques de Québec* devra être adressé, par mandat-poste, à C. J. MAGNAN, 150, St.-Olivier, Québec. Montant de l'abonnement \$1.00.

### **Un nouveau membre au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique**

Le gouvernement provincial remplira bientôt la vacance créée au Conseil de l'Instruction publique par la résignation de M. le juge Bossé (1).

Nous n'avons pas voix au chapitre ; néanmoins, qu'il nous soit permis de faire une suggestion. De tous les laïques qui forment partie du Conseil de l'Instruction publique, y en a-t-il un seul qui ait jamais enseigné, qui connaisse les besoins intimes de l'école primaire ? Ce sont des juges et des avocats distingués, mais non des gens du métier.

Ne serait-il pas temps de faire entrer quelques membres du corps enseignant dans le bureau d'éducation ? Pourquoi les deux associations d'instituteurs de Québec et de Montréal ne seraient-elles pas représentées dans le Conseil de l'Instruction publique ?

On parle de réformes dans l'enseignement, et ce n'est pas sans raison ; eh bien ! avant d'entrer dans cette voie, que ne s'assure-t-on les services de personnes versées dans l'art si difficile d'enseigner.

C. J. M.

(1) Nous venons d'apprendre que l'honorable Thomas Chapais est nommé à la place du juge Bossé ; étant donné que le temps n'est pas encore venu pour les membres du corps enseignant d'avoir un représentant dans le Conseil de l'Instruction publique, cette nomination est excellente.